



Fédération Française de  
**HOCKEY**

**PÔLE**  
**PERFORMANCE SOCIÉTALE**

26  
OCT 18H30/20H

20  
23

Webinaire



# LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Thème : 2 Heures de sport en plus au collège

# SOMMAIRE

- **CADRE DU DISPOSITIF**

- *Intervention Blandine Feutrier*

- **PROCÉDURES ET DOCUMENTATIONS**

- **PLAN D'ACTION**

- *Intervention Nicolas Gaillard*

- **TÉMOIGNAGES**

- *Aurélien Bauden (Abbeville)*

- *Théo Cally (Carquefou)*

- *Kévin Davant (Isle Jourdain)*

- **QUESTIONS /RÉPONSES**





# LE CADRE DU DISPOSITIF

<https://www.sports.gouv.fr/2-heures-de-sport-en-plus-au-college-1988>

<https://www.ffhockey.org/developpement/2591-dispositif-2h-de-sport-en-au-college.html>

# Lancé en 2022 par le Ministère : expérimentation

## Extension en 2023 à 700 collèges volontaires

### Quelques chiffres :

- 712 collèges dont 83 privés (sur 7 661)
- 103 départements
- 352 collèges avec une section sportive

Cartographie des établissements volontaires



# OBJECTIFS

## 1. Soutenir la pratique sportive des élèves de 11 à 14 ans en décrochage.

*(1/3 des garçons et seulement ¼ des filles pratique l'heure d'activité physique et sportive recommandée par l'OMS).*

*= Enjeu de santé*

## 2. Poursuivre la continuité éducative en mobilisant les associations sportives

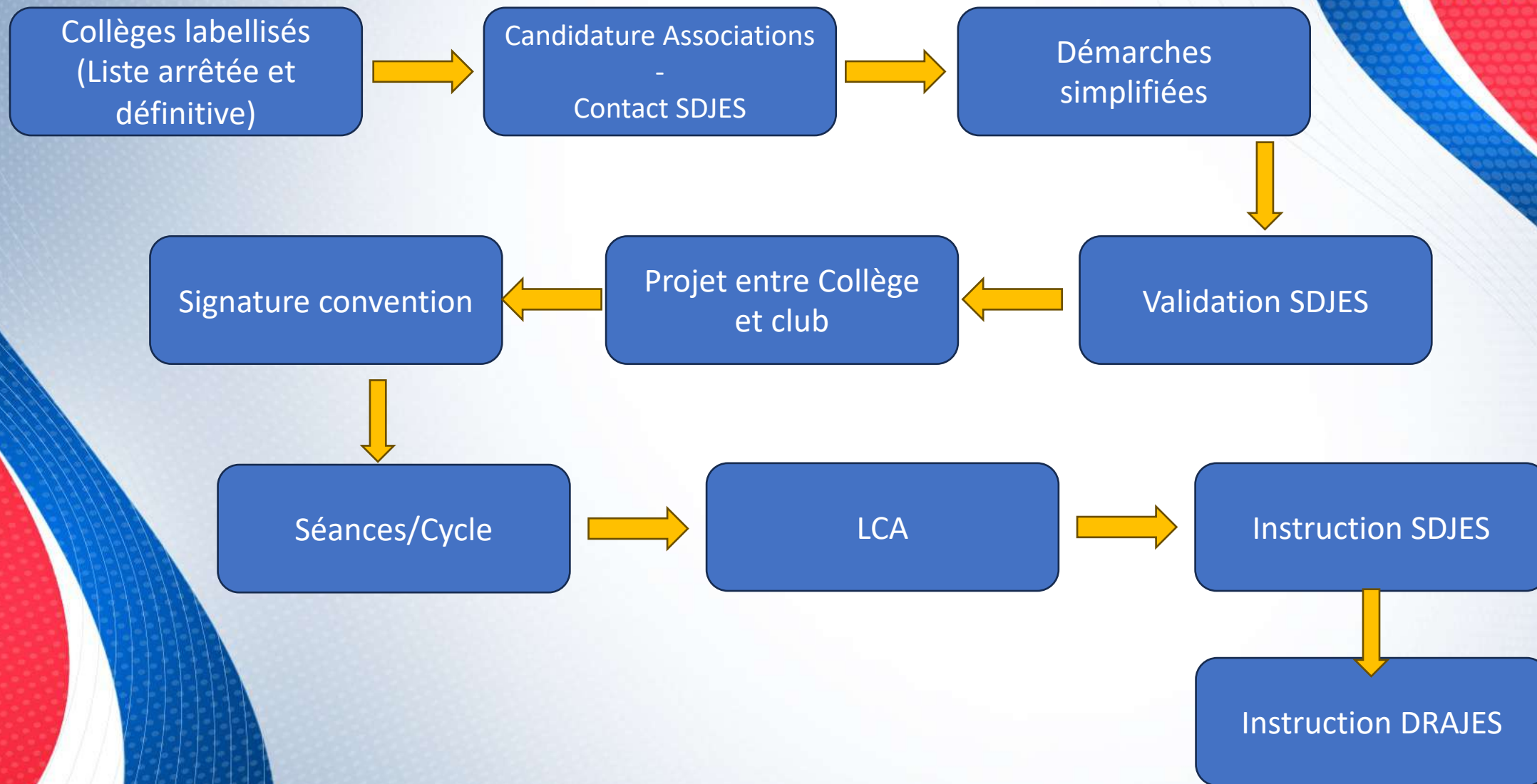


# LE DISPOSITIF

- **2h de sport ou 2 fois 1h sur le temps péri-scolaire** : créneaux définis par l'établissement (un cycle entre deux périodes de vacances)
- **Public prioritaire** : jeunes éloignés de la pratique
- **Activités ludosportives**



# La PROCÉDURE





# LA CANDIDATURE DES STRUCTURES

1. Prendre contact avec le SDJES (Se faire connaître)
2. S'inscrire sur le site « Démarches simplifiées » :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2hsc>
3. Attendre la validation de votre offre, par le SDJES

Aucune demande de subvention ne pourra se faire sans une inscription au préalable et validée, sur cette plateforme.

Votre offre, pour être validée, doit répondre aux critères d'attentes du collège et du public ciblé. Pour cela il faut veiller à proposer :

- Un encadrement qualifié avec Honorabilité vérifiée
- Un support pédagogique
- Du matériel
- Un lieu de pratique proche du collège peut-être un +



# LA SUBVENTION

**Le financement est soumis à un cadre stricte :**

- 1- Proposer 2h d'activités (ou 2 fois 1h)
- 2- Proposer au moins un cycle entier (de vacances à vacances)
- 3- Toucher le public ciblé et prioritaire
- 4- Forfait de 100 euros pour 2h

**La demande de paiement se fait via LCA**

## LES ÉTAPES :

1. Prendre contact avec le SDJES : il vous donnera un code départemental pour faire votre demande.
2. Déposer les pièces justificatives sur LCA :
  - La fiche club
  - La convention signée avec le collègue
  - La fiche autorisation en coordination avec le chef d'établissement
  - La copie de la pièce d'identité de l'intervenant
  - Le RIB/IBAN du club correspondant à celui du SIRET



# PLAN D'ACTION FFHOCKEY



# INTERÊTS POUR LES STRUCTURES

## MODÈLE ÉCONOMIQUE

- 100 € / 2h
- Cycle renouvelable
- Actions possible dans plusieurs établissements

## PROJET GLOBAL

Un cycle 2h de sport



Une AS  
Un créneau UNSS

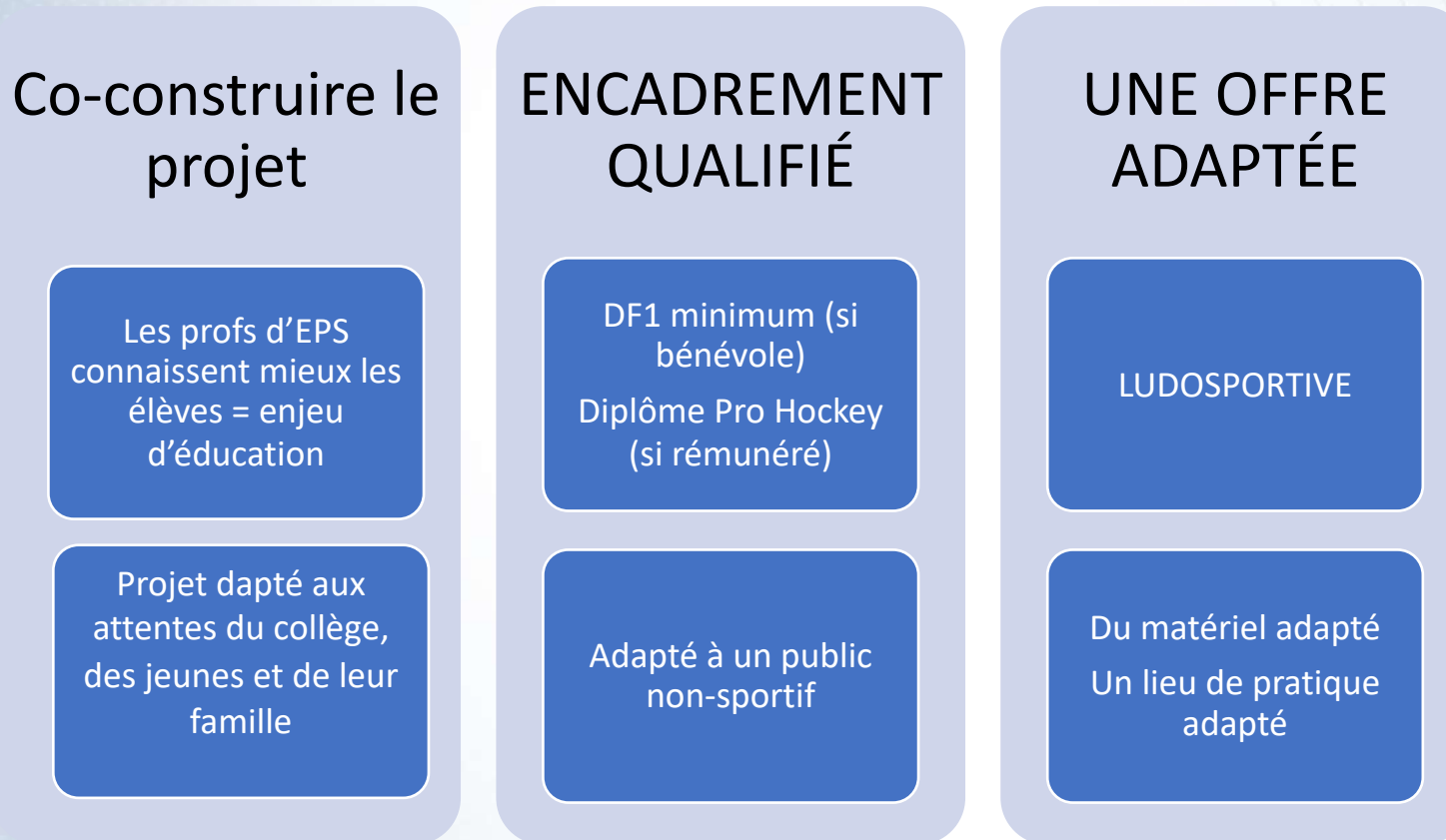


Une section Sportive

Permet de créer ou conforter les relations entre associations et collèges



# LA MISE EN OEUVRE



***Le collège confie les élèves à l'éducateur sportif. Ils sont donc sous sa responsabilité pendant les 2h. Il est donc indispensable que l'intervenant ou la structure qui l'emploie soit couvert par une assurance.***

# LE CYCLE / LA SÉANCE

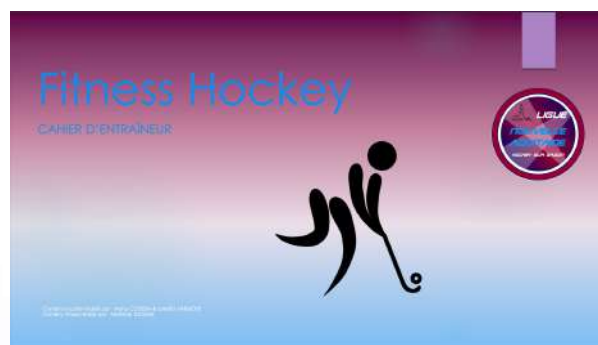
Très souvent le créneau choisit est 12h-14h (équipement, éducateur, Collégiens + dispo)  
= 2 fois 1h

Proposer une séance découverte pendant une pause récréative = pour attirer

- Attentif à la dépense énergétique
- Choix de séance valorisant les habilités motrices et l'image de soi, estime de soi, confiance
- Travailler en groupe, entre ami.
- Attention particulière envers la mixité
- Eviter les stéréotypes



# DOCUMENTS RESSOURCES



<https://www.sports.gouv.fr/poles-ressources-nationaux-629>

<https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/>

<https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/prn-si.presentation>

<https://mapetiteplanete.org/mpp-scolaire/>

<https://www.actibloom.com/actualites/>

<https://www.sportypeppers.com/nos-jeux/>



# TÉMOIGNAGES



# PROCHAIN WEBINAIRE

## ACADÉMIE DU HOCKEY

LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 à 18h30

*« La place du hockey en salle dans la formation des jeunes »*



Fédération Française de  
**HOCKEY**

